



FORMATION DE 3 ANS EN ALTERNANCE **stage ou apprentissage**

BAC PRO Aménagements Paysagers (BAC PRO AP)

PUBLIC CONCERNÉ

Le baccalauréat professionnel se prépare en 3 ans après la 3e (2de pro, 1re pro et 1le pro).
Il peut aussi se préparer après un CAP ou après une 2de générale et technologique.

PRÉREQUIS, MODALITÉS D'ACCÈS

- Age : de 15 à 29 ans révolus.
- Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Inscriptions : compléter un dossier d'inscription, participer à un entretien de validation du projet professionnel, signature d'un contrat d'apprentissage ou attestation d'engagement de l'entreprise pour une entrée en 1^{ère}. *Sauf dérogation accordée dans les conditions fixées par l'article D. 6222-19 du Code du travail, le début de l'apprentissage au sein d'une entreprise doit avoir lieu au plus tôt 3 mois avant et au plus tard 3 mois après le début du cycle de l'organisme de formation auquel l'apprenti est inscrit.*

ENTREPRISES D'ACCUEIL

- Entreprise de création et d'entretien d'aménagements paysagers.
- Service Espaces Verts de ville ou de collectivité.

OBJECTIFS

Le titulaire de ce Bac Pro travaille dans une entreprise de travaux paysagers ou au sein du service espaces verts d'une collectivité locale ou d'un syndicat intercommunal.

- Il participe à la conduite de chantiers paysagers,
- Il prépare, organise et exécute les travaux, utilise et entretient les matériels et les équipements.
- Il améliore les sols, établit le piquetage, met en place les voies et les réseaux, effectue les plantations, installe l'irrigation, l'éclairage, le mobilier...
- Il peut encore entretenir les espaces paysagers : il taille les végétaux, les arbres et les haies, désherbe les sols, les pelouses et les massifs, il suit l'état sanitaire des végétaux et assure leur traitement.
- Il est en relation avec les différents partenaires de l'entreprise, les clients et les fournisseurs.

Références

	2021	2020	2019
Taux de réussite BAC PRO AP	96%	94%	93%
Insertion professionnelle(Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	37%	50%	NC
Taux de poursuite d'étude	62 %	40%	NC
Satisfaction globale Apprenant(e) (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprenant(e)s)	92%	90%	NC
Taux de persévérance	86%	88%	70%
Valeur ajoutée de l'établissement (Indice OPCO)	NC	NC	NC

https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uai=0692436Y

CODE DIPLOME

403 214 05

CODE RNCP

31691

NIVEAU DE SORTIE

Diplôme reconnu par l'Etat de niveau 4

DUREE DE LA FORMATION

2 065 heures
(sur 3 ans : 2nde, 1ère, Term.)
1 365 heures
(sur 2 ans : 1ère, Term.)
Formation en présentiel

DUREE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

2 ans, modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).
L'année de 2nd est conduite en alternance, mais avec un statut de stagiaire (possibilité en apprentissage).

RYTHME DE L'ALTERANCE

16 semaines en CFA en 1ère année
20 semaines en CFA en 2ème année
19 semaines en CFA en 2ème année
en tenant compte de la saisonnalité
En suivant le calendrier de l'alternance

DATES DE LA FORMATION

1^{ère} année du 01/09/2023 au 30/06/2024
2^{ème} année du 01/09/2024 au 30/06/2025
3^{ème} année du 01/09/2025 au 30/06/2026

PUBLICS ACCUEILLIS

Tout public accepté, voir les prérequis

*positionnement: Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap



BAC PRO AP

CONTENU DE FORMATION

Matières générales	Français / Histoire – Géographie / Documentation / Education socioculturelle (ESC)
	Anglais
	EPS
	Mathématiques / Informatique / Physique – Chimie / Biologie – Ecologie
Matières professionnelles	SESG (Sciences Economiques, Sociales et de Gestion)
	Biologie – Ecologie
	STAE (Sciences et Techniques de l'Aménagement de l'Espace)
	STE (Sciences et Techniques des Equipements)
	DAO (Conception de Jardin Assisté par Ordinateur)

METHODES MOBILISEES

- Formation en alternance.
- Pédagogie de l'alternance.
- Le formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec l'expériences en entreprise des apprenant(e)s et le métier préparé.
- Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret de suivi en entreprise dont l'utilisation est obligatoire.
- A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage, tuteurs.
- Pédagogie des MFR privilégiant les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateau techniques), la mobilisation sur l'élaboration de projets une organisation coopérative des apprentissages et une responsabilité personnelle de l'apprenant(e); Plan d'étude, auto-évaluation.

*Possibilités d'aménagements d'épreuves en fonction de la situation de handicap, après accord du ministère de l'agriculture





BAC PRO AP

EVALUATIONS CERTIFICATIVES / SESSIONS D'EXAMEN*

Epreuves	Coefficient	Type	Forme
E1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde			
• Français	2	Ponctuel	Ecrit
• Histoire-Géographie	1	Ponctuel	Ecrit
• Documentation / ESC	1	CCF	Ecrit et Oral
E2 : Langue et culture étrangère (Anglais)	1	CCF	Ecrit et Oral
E3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques et sportives (E.P.S)	1	CCF	Pratique
E4 : Culture scientifique et technologique	1,5	Ponctuel	Ecrit
• Mathématiques	0,5	CCF	Ecrit et
• Informatique	1	CCF	Pratique
• Physique-Chimie	1	CCF	Ecrit et
• Biologie - Ecologie		CCF	Pratique
E5 : STAE / Biologie écologie	2	Ponctuel	Ecrit
E6 : SESG / STAE	3	Ponctuel	Oral
E7 : STAE / STE	5	CCF	Ecrit et Pratique

*Possibilités d'aménagements d'épreuves en fonction de la situation de handicap, après accord du ministère de l'agriculture



MODALITES D'EVALUATION

□ Afin d'aider l'apprenant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre:

□ Evaluation des acquis en centre de formation (QCM, devoirs surveillés, production personnelles, entraînement aux épreuves ...)

□ Evaluation en entreprise (entretiens, visites)

□ Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de médiation, de bilan.

APRES LA FORMATION

□ **Suites de parcours possibles/passerelles:**

Le BAC PRO AP est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant avec un bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTSA. Quelques CS sont aussi accessibles.

CS Arboriste élagueur

CS arrosage automatique : espaces verts et sols sportifs

CS constructions paysagères

CS sols sportifs engazonnés

BTSA Aménagements paysagers

BTSA Gestion forestière

BTSA Production horticole

BTSA Technico-commercial

□ **Débouchés professionnels:**

En entreprises ou collectivités, espaces verts, jardinerie, pépinières... :

Gestion d'une petite équipe

Ouvrier paysagiste

Technicien paysagiste

ou créer une entreprise.



BAC PRO AP

MODALITES FINANCIERES

Année de 2nd sous statut stagiaire :

Les frais liés à la scolarité et à la pension ou 1/2 pension et à la cotisation à l'association apparaissent dans le contrat financier et sont à la charge de l'apprenti(e)/ ou son représentant légal.

1^{ère} et Terminale en apprentissage :

aucun frais de formation pour l'apprenti(e) et/ou son représentant légal

Le financement de celle-ci est prise en charge par l'OPCO ou CNFPT pour la fonction publique territoriale, se fait sur la base d'un coût contrat défini par les branches professionnelles (à défaut, fixation du coût par décret).

Les frais liés à la pension ou 1/2 pension et à la cotisation à l'association apparaissent dans le contrat financier et sont à la charge de l'apprenti(e)/ ou son représentant légal.

Coût moyen préconisé par France Compétences: 6000€

REMUNERATION

Année de 2nd : sous statut de stagiaire: signature d'une convention avec les entreprises. Une gratification est possible.

Année de 1^{ère} et terminale : L'apprenti(e) perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Rémunération consultable sur le site du ministère du travail.

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/>

MATERIEL/EQUIPEMENT

Salles de cours équipées de vidéo-projection, tableau numérique, Espace numérique, CDI, Salle d'examen pour les CCF.

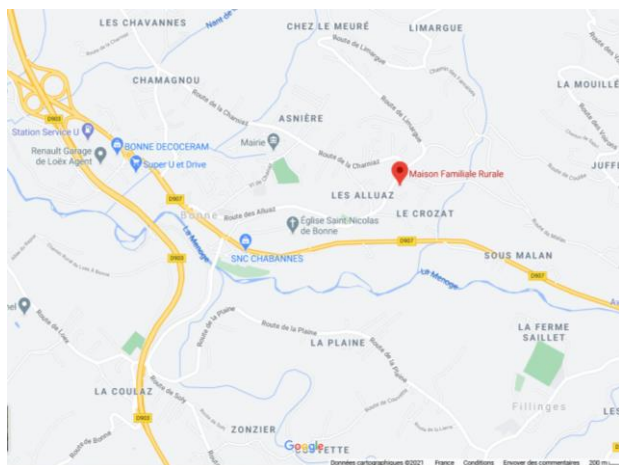
Plateau technique: Laboratoire, Arboretum, Diverses machines de chantier

ACCES PAR TRANSPORT

Ligne de Bus <https://www.tac-mobilites.fr/itineraires-horaires/lignes/ligne-5>

Gare SNCF d'Annesses <https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/gares/87745497/Annesses>

Parking gratuit (véhicules légers)



1154 Route des Alluaz

74380 BONNE

☎ 04 50 39 20 06

mfr.bonne@mfr.asso.fr

<https://mfr-bonne.fr/>

Secrétariat ouvert du lundi

au vendredi de 8:00 à 12:00

et de 13:30 à 17:30

Coordonnées GPS

46.169690

6.334359

HANDICAP

□ Etablissement reconnu H+ (dispositif régional)

□ Formation accessible aux personnes porteuses de handicaps. Contactez Notre référent H+ Mme Andrée LARMUSIAUX au 04 50 39 20 06 pour évoquer d'éventuelles spécificités et accompagnement personnalisé, si besoin.

Lien vers notre page H+



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

MOBILITE INTERNATIONALE

□ Le CFA accompagne les apprentis dans la constitution de leur dossier et l'obtention des financements nécessaires le cas échéant.

Contact:

Mme Lucile CHESNOY Tél: 04 50 39 20 06



LES + DE LA FORMATION

□ **Restauration et hébergement**

Cuisine préparée sur place / Internat

□ **Métier**

Certiphyto « décideur »

□ **Loisirs**

Mur d'escalade

Table de ping-pong

Babyfoot

Terrain de sport

Activités/animations thématiques

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Lucile CHESNOY (2nd)

Sophie ENGELHARD (1^{ère})

Antoine MICHARD (Terminale)

mfr.bonne@mfr.asso.fr